



CONDITIONS GENERALES DE VENTE *(Applicables au 1^{er} janvier 2015)*

Toute vente de notre part est soumise aux présentes conditions générales auxquelles, sauf accord particulier écrit, l'acheteur est présumé adhéré.

Par le seul fait que l'acheteur passe commande à notre société, il accepte nos conditions générales de vente et ce nonobstant toutes les clauses figurant sur ses documents d'achat.

PRIX

Nos prix s'entendent hors taxes, TVA en vigueur et en sus.

Départ nos magasins, facturation minimum et franco à confirmer auprès de nos services commerciaux.

Nos offres de prix sont valables un (1) mois, pour une commande ferme et globale de la quantité indiquée, sauf accord particulier entre l'acheteur et notre société. Durant cette période, en cas d'évolution à la hausse des prix de revient ou des prix des matières, les offres de prix pourront être révisées.

La commande est réputée acceptée par l'envoi d'un Accusé Réception de commande par nos soins.

Les marchandises seront facturées au prix en vigueur lors de notre offre.

DELAIS DE LIVRAISON

Nos délais de livraison sont donnés à titre indicatif et s'entendent départ de nos magasins. Les retards éventuels ne donnent pas droit à l'acheteur d'annuler sa commande, de refuser la marchandise, de réclamer des dommages-intérêts ou des indemnités de retard.

Les délais contractuels peuvent être prolongés pour toute cause ayant placé notre société dans l'impossibilité de remplir ses obligations, en particulier en cas de force majeure. Au sens des présentes conditions générales de ventes, la force majeure désigne tout événement dont nous ne pouvons raisonnablement avoir la maîtrise et ce compris, notamment, une grève, un embargo, un accident d'outillage, une émeute, une guerre, une catastrophe naturelle, un incendie, etc, ou d'événements assimilables tels qu'intempéries, difficultés d'approvisionnements, interruption des transports, arrêt accidentel de la production, etc.

De convention expresse, un événement de force majeure ne saurait en aucune circonstance faire obstacle au paiement à bonne date du prix convenu.

TRANSPORT – TRANSFERT DES RISQUES

Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire même si le port est payé par l'expéditeur. En cas de retard, de manquant ou avarie, il appartient au destinataire avant de prendre livraison, de faire des réserves d'usage et d'exercer tout recours contre le transporteur responsable. L'acheteur devra en informer immédiatement notre société par l'envoi d'une copie du document de réserves.

RECLAMATIONS – RETOURS

Pour être recevable, toute réclamation doit être formulée, par écrit, dans les trois (3) jours suivant la réception des produits.

Les retours ne sont acceptés que si nous les avons préalablement autorisés par écrit. Ils doivent nous parvenir franco de tous frais à domicile, dans un délai d'une semaine et ne comporter que des marchandises en parfait état neuf, dans leur emballage d'origine.

Leur acceptation ne devient définitive qu'après l'examen des pièces retournées et après avis favorable de notre Service Contrôle.

GARANTIE

Nos marchandises sont garanties contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant un délai de 1 an, à partir de la date de livraison enregistrée en nos magasins, dans des conditions normales de stockage et dans les emballages dans lesquels nous les avons envoyées.

Nos pièces nécessitent un soin particulier à l'entreposage et nous vous conseillons d'éviter de les superposer.

Notre garantie est limitée au remplacement pur et simple, dans le délai le plus bref, de toute pièce reconnue par nous défectueuse, sans aucune autre indemnité de quelque nature que ce soit et à hauteur de son prix de vente.

Elles seront remplacées ou feront l'objet d'un récit de notre choix, à condition qu'elles n'aient subi aucune transformation ou usinage. En aucun cas, nous ne pourrions être tenus responsables des dommages corporels, matériels ou immatériels, de quelque nature qu'ils soient qui pourraient être la conséquence directe ou indirecte d'une mauvaise adaptation du produit ou de son utilisation défectueuse ou de mauvaises conditions de stockage.

PAIEMENT

Conformément à l'article L.441-6 du Code de commerce, tel qu'il résulte de la loi de Modernisation Economique (LME) n°2008-776 du 4 Août 2008, le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser quarante-cinq (45) jours fin de mois ou soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture.

La première commande est payable sur proforma. Le paiement comptant n'ouvre droit à aucun escompte ni intérêt.

CONDITIONS PARTICULIERES : MODE DE PAIEMENT A L INTERNATIONAL

Le paiement par remise documentaire ou par crédit documentaire peut être convenu, au moment de la commande.

Les frais engendrés par ces formalités seront à la charge du client.

Avant l'ouverture de la lettre de crédit documentaire, le swift bancaire du client doit nous être communiqué pour validation, et ainsi éviter les erreurs sur les documents concernés.

En cas d'erreur sur la lettre de crédit documentaire, les frais engendrés ne nous seront pas imputables, sauf erreur justifiée et reconnue de notre part.

RETARD DE PAIEMENT

Conformément à l'article L.441-6 al.2 du Code de commerce, tel qu'il résulte de la loi de Modernisation Economique (LME) n°2008-776 du 4 Août 2008, tout retard de paiement donnera lieu à l'application d'un intérêt de retard de trois (3) fois le taux d'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

Conformément à l'article D.441-5 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

En cas de retard de paiement, la société se réserve le droit de rétention sur les pièces et outillages en sa possession et de procéder à la suspension des livraisons.

En cas de dégradation de la situation du client constatée par des renseignements financiers et/ou attestée par un retard de paiement, la livraison n'aura lieu qu'en contrepartie d'un paiement immédiat.

CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE

Les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix.

Toutefois, dès la livraison, l'acheteur devient responsable de leur bonne conservation et doit procéder à leur assurance.

PROPRIETE INTELLECTUELLE ET CONFIDENTIALITE

Notre société conserve la propriété intellectuelle et le savoir-faire liés aux outillages et aux procédés qu'elle met en œuvre.

La participation totale ou partielle de l'acheteur au coût de l'outillage n'entraîne ni le transfert de la propriété de l'outillage, ni le transfert de la propriété intellectuelle et du savoir-faire qui y sont attachés.

Tous les documents transmis à l'acheteur et notamment les documentations techniques, les plans, etc. sont confidentiels et l'acheteur s'engage à garder la plus stricte confidentialité sur les informations qu'ils contiennent.

MODIFICATIONS ET ANNULATIONS

Les commandes acceptées par nos soins ne sont pas sujettes à modification ou annulation sauf avec accord préalable écrit de notre part. Si la commande couvre des produits ou pièces fabriquées spécialement à la demande de l'acheteur et que ses modifications ou annulations interviennent, l'acheteur aura l'obligation d'accepter la livraison des pièces terminées au prix convenu et celles en cours de fabrication au prix résultant de l'état d'avancement.

Il aura également l'obligation de nous rembourser de toute perte sur produit acheté ou en cours de contrat pour cette fabrication.

ERREURS

Les erreurs typographiques sont sujettes à correction.

ELECTION DE DOMICILE ET JURIDICTION

En cas de litige, attribution de compétence est faite aux tribunaux de notre siège social. Les présentes conditions générales de ventes sont soumises au droit français et à la Convention de Vienne sur les contrats de vente internationale de marchandises.

Fait à Rouvignies, le 22/12/2014.